

La Financière Arbevel mise sur la croissance structurelle

► Le gestionnaire connu pour ses fonds Pluvalca France et Pluvalca Small Caps lance Pluvalca Evolution, un nouveau fonds diversifié

► Cet OPCVM n'a pas vocation, comme d'autres produits du même type, à faire varier continuellement son allocation

Si la plupart des gestionnaires qui lancent aujourd'hui des fonds flexibles mettent plutôt en avant leur capacité à adapter leur l'allocation en fonction de la conjoncture, la Financière Arbevel a décidé, avec son nouveau fonds Pluvalca Evolution, de capitaliser sur le savoir-faire qu'elle exploite déjà dans ses autres produits, la sélection de valeurs. Ainsi, le gérant dispose de la faculté de réduire son exposition aux actions à zéro « en cas d'accident grave sur les marchés », mais son allocation cible se situe plutôt entre 40 % et 80 % sur des actions de capitalisation moyenne à grande, 10 % et 30 % sur les obligations et de 0 % à 20 % sur du monétaire.

Le fonds mise avant tout

sur la croissance structurelle des entreprises, comme le vieillissement de la population ou les infrastructures

créer un produit diversifié dont la proportion d'actions est aujourd'hui de 50 %.

Les critères d'investissement restent conformes à ceux déjà utilisés par le gestionnaire. En premier lieu, il s'appuie sur la qualité du management. Ensuite, il se concentre sur des entreprises positionnées sur des métiers présentant de fortes barrières à l'entrée ou sur des entités en situation de quasi-monopole. Le critère valorisation peut inciter

le gérant à se positionner sur une valeur, mais n'est pas rédhibitoire. « Si une entreprise est rentable, il est parfois justifié que son prix soit élevé », constate Jean-Baptiste Delabare, président directeur général de la société.

Tendances de long terme. La vocation du produit à rester plus prudent que les autres fonds de la gamme implique des choix un peu différents que sur Pluvalca France ou Pluvalca Small Caps. En premier lieu, Pluvalca Evolution mise avant tout sur la croissance structurelle des entreprises, comme le vieillissement de la population ou les infrastructures. « Nous investissons dans des entreprises qui, quoi qu'il arrive sur un plan macroéconomique, bénéficieront dans trois à cinq ans des changements structurels qui s'opèrent aujourd'hui dans notre société », précise Jean-Baptiste Delabare.

En revanche, le fonds n'a pas vocation à investir dans des valeurs cycliques, comme cela peut être le cas - selon la conjoncture - pour les autres produits du groupe. Autre différence avec les autres fonds commercialisés par le gestionnaire, cet OPCVM présentera un biais davantage européen, plutôt que de

LA FINANCIÈRE ARBEVEL EN BREF

Cette société de gestion, créée en 1997 par Jean Berruyer, a été reprise au début de l'année par Jean-Baptiste Delabare et Sébastien Lalevée. Constituée d'une équipe de six personnes (deux arrivées supplémentaires sont prévues avant le mois de mars), elle gère aujourd'hui 58 millions d'euros, dont 16 millions sont constitués de mandats de gestion pour des clients dont le portefeuille moyen se situe aux alentours de 600.000 euros. Pour cette offre de gestion privée, elle travaille avec un réseau d'assureurs, d'avocats et de notaires, et s'apprête à développer un nouveau service sur le non-coté (*private equity*).

rester uniquement centré sur des valeurs françaises.

Concentration sur le cœur de métier. Sur la partie taux, le gérant estime que sa taille ne lui permet pas d'investir directement sur les obligations d'entreprises assez efficacement et veut concentrer son savoir-faire sur les actions. Il s'expose donc à la classe d'actifs via un investissement en OPCVM ou, pour l'heure, sur des actions dont le comportement financier peut parfois se rapprocher d'obligations - comme les infrastructures ou certains télécoms. Cependant, il est actuellement en discussions avec Tikehau IM, spécialiste du crédit, pour lui déléguer une partie de la gestion taux du fonds et apporter une valeur ajoutée supplémentaire au produit. ■

FRANCK JOSELIN

CARACTÉRISTIQUES

- Code Isin : FR0010799296
- Droits d'entrée : 3 % max.
- Commission de rachat : 1 % max.
- Frais de gestion : 2,2724 % max.
- Frais de gestion variables : 20 % TTC au-delà de l'indicateur de référence composé de 50 % de l'indice Dow Jones EuroStoxx 600, 30 % euroMTS 3-5 ans et 20 % de l'indice Eonia